



Bienvenue à la CNE !

Suite à votre demande d'affiliation, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre confiance et vous souhaiter la bienvenue à la Centrale nationale des employés. Avec près de 170.000 membres, la CNE est la plus grande centrale syndicale en Wallonie et à Bruxelles. Nous défendons les employés et les cadres francophones du commerce, des services aux personnes, des finances, des services aux entreprises, de l'industrie, ainsi que les travailleurs du secteur Non Marchand.

La CNE fait partie de la CSC, la principale confédération des syndicats en Belgique : plus d'1,7 million d'affiliés et affiliés lui font confiance et s'y engagent, pour leur sécurité personnelle, et pour un monde plus juste.

Que pouvez-vous attendre de nous ? Parallèlement à ses combats collectifs pour de meilleures conditions de vie dans les entreprises et dans la société, la CNE met un point d'honneur à offrir un service de qualité à ses affiliés et affiliés.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES

En tant qu'affilié, vous recevrez désormais notre revue « Le Droit de l'Employé » : retrouvez ainsi chaque mois toutes les informations sur vos droits et nos conseils, mais aussi l'actualité sociale et politique commentée sous l'angle de vos intérêts. Enfin, vous pouvez consulter à tout moment notre site, www.lacsc.be/cne, nous suivre sur Facebook Centrale Nationale des Employés et sur Twitter @CNEGNC.

UNE REPONSE PERSONNALISEE

Derrière l'équipe CNE de votre entreprise, près de 150 personnes travaillent au service des affiliés. Un réseau de 11 secrétariats régionaux, un service première ligne et 60 permanents couvrent ainsi toute la Wallonie et Bruxelles. Nous répondons à vos questions sur le droit du travail et vous offrons un accompagnement personnalisé lorsque c'est nécessaire.

UN SOUTIEN JURIDIQUE

En cas de conflit, notre service juridique vous défend auprès des autorités publiques, des employeurs, des organismes publics (allocations familiales, pension, chômage...) et des tribunaux du travail.

Nos coordonnées au verso

Besoin de nous contacter ?

Appelez-nous au **067 88 91 00**

le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12 h et le jeudi de 13h30 à 16h30.



Besoin de nous rencontrer ?

Nos secrétariats sont ouverts au minimum les lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h.



Lu-Ma-Me 13h30 -16h30/Je 9h à 12h

En raison des conditions
sanitaires actuelles,
ces heures d'ouverture peuvent varier.
Prenez contact avec le secrétariat le
plus proche avant de vous déplacer.

Besoin de nous écrire ?

Une seule adresse : cne.info@acv-csc.be

Nos équipes vous répondront dans les plus brefs délais.



cne.info@acv-csc.be

Secrétariat national

Avenue Robert Schuman 52,
1401 Nivelles (Baulers)
+32 (0)67 88 91 91

Secrétariat d'Arlon

Rue Pietro Ferrero 1,
6700 Arlon
+32 (0)63 24 20 55

Secrétariat de Charleroi

Rue Prunieu 5,
6000 Charleroi
+32 (0)71 23 08 78

Secrétariat de Bruxelles

Rue Pletinckx 19,
1000 Bruxelles
+32 (0)2 557 86 10

Secrétariat de Liège

Boulevard Saucy 10,
4020 Liège
+32 (0)4 340 74 90

Secrétariat de Mons

Rue Claude de Bettignies 10-12,
7000 Mons
+32 (0)65 37 26 13

Secrétariat du Brabant wallon

Rue des Canoniers 14,
1400 Nivelles
+32 (0)67 88 46 90

Secrétariat de Verviers

Pont Léopold 4/6,
4800 Verviers
+32 (0)87 85 99 96

Secrétariat de La Louvière

Place Maugrétout 17,
7100 La Louvière
+32 (0)65 37 28 22

Secrétariat de Namur

Chaussée de Louvain 510,
5004 Bouge
+32 (0)81 25 90 70

Secrétariat d'Eupen

Rue d'Aix-la-Chapelle 89,
4700 Eupen
+32 (0)87 85 99 26

Secrétariat de Tournai

Avenue des Etats-Unis 10/5,
7500 Tournai
+32 (0)69 88 07 49

Mise à jour : Août 2021



Le contenu de cette publication s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin

www.lacsc.be/cne